

# Thèmes prioritaires: développement

Exported from Holy-Writings.com on 2026-07-05 — 1 clipping

Point 5 b) de l'ordre du jour (E/CN.6/1988/1): thèmes prioritaires: développement; problèmes des femmes rurales notamment l'alimentation, les ressources en eau, les techniques agricoles, l'emploi dans les zones rurales, les transports et l'environnement.

Le Secrétaire général a reçu l'exposé ci-après, qu'il communique conformément aux paragraphes 29 et 30 de la résolution 1296(XLIV) du Conseil économique et social.

La Communauté internationale baha'ie considère que la solution des problèmes qui se posent aux femmes rurales demande du temps et de l'énergie. Elle applaudit les mesures exposées dans le rapport du Secrétaire général sur les femmes rurales et est heureuse de pouvoir dire qu'un grand nombre de ses communautés membres s'emploient déjà à appliquer des programmes analogues à ceux qui sont recommandés.

La communauté baha'ie se félicite particulièrement de l'appel adressé aux femmes rurales elles-mêmes, pour qu'elles prennent conscience de la nécessité de participer pleinement, sur un pied d'égalité, aux activités productrices, en tant que participantes ou bénéficiaires.

L'expérience des projets de développement de la Communauté internationale baha'ie montre que les valeurs, les collectivités et les particuliers construisent leurs influent sur l'ampleur du changement social. Il est vrai que rarement, des documents, des travaux de recherche et des projets visant à favoriser le développement, abordent la nécessité de modifier des attitudes fondamentales, d'une façon telle que l'acceptation des rôles inégaux que les femmes se voient reconnaître, dans la plupart des sociétés, se trouve renforcée. La communauté baha'ie estime qu'il faut favoriser un climat de prise de conscience qui encourage le changement. Les attitudes de la société à l'égard des femmes règlent leur vie, déterminent leurs activités, fixent les limites de leur action et circonscrivent leurs responsabilités et leurs devoirs.

La communauté baha'ie voudrait recommander deux mesures d'ordre pratique. Il s'agit, en premier lieu, d'encourager les États Membres à se servir de tous les organes de communication, anciens ou nouveaux, pour instaurer un climat propice à une évolution sociale en faveur de la femme. En second lieu, il s'agit d'encourager l'éducation des filles. On a montré à maintes reprises que les progrès de l'instruction peuvent influencer de façon substantielle sur toutes les autres activités de développement : agriculture, santé, logement, hygiène ou environnement.

Un certain nombre de projets de développement ont aussi montré que la vie des

êtres humains peut être sensiblement modifiée par des messages appropriés transmis par les organes d'information et s'accompagnant d'activités d'ordre pratique. Tel est le résultat obtenu, par exemple, dans le domaine de la santé, où les programmes de communication modifient les attitudes fondamentales des êtres humains à l'égard des maladies diarrhéiques. Dans quelques cas, on arrive à persuader la population de se comporter à l'opposé de ce qu'elle a l'habitude de faire (à savoir nourrir les enfants au lieu de leur faire suivre un régime pendant une crise diarrhéique). Dans les programmes de population, la publicité d'ordre social cherche à encourager, même ceux qui ont une attitude négative envers la planification familiale, à prendre davantage conscience de leurs responsabilités sociales.

De l'avis de la Communauté internationale baha'ie, les projets de communication qui visent à modifier l'attitude et le comportement à l'égard des femmes, et des questions qui intéressent ces dernières sont indispensables, si l'on veut que les recommandations du Secrétaire général soient appliquées avec succès. La communication aux fins du développement est déjà un domaine d'action fermement établi. Les travaux de recherche préliminaires sur les attitudes actuelles déterminent à la fois quels sont les publics cibles et quels sont les messages qui conviennent à chacun de ces publics cibles ainsi que les vecteurs propres à assurer la diffusion de ces messages.

Il arrive fréquemment qu'un message important doit être adressé à un groupe qui n'est pas le bénéficiaire. Il se peut fort bien que les hommes soient la cible essentielle d'une communication ayant trait à des projets de développement en faveur des femmes. Chaque pays doit établir quelle sera l'intensité de la stratégie de communication qui sera la plus efficace: une campagne intensive, de brève durée mais fortement charpentée, ou une campagne cumulative, qui s'adresse à des publics plus restreints mais gagne en ampleur avec le temps.

Outre les organes de communication, le théâtre populaire, les chansons et les marionnettes peuvent être des vecteurs propres à transmettre les messages de changement dans les zones rurales. Ces activités peuvent renforcer la discussion dans des enceintes plus traditionnelles.

Lorsque l'initiative individuelle de la participation des femmes aux programmes les concernant est appuyée par le village, on assiste à une combinaison de facteurs se renforçant mutuellement. C'est par l'éducation et le programme de communication, qui précède les activités relatives aux projets, que l'on développe un esprit communautaire tendant à appuyer et à fortifier les efforts individuels que déploient les femmes. Telle est l'action en vue d'un rapport progressiste, dynamique et, par-dessus tout, harmonieux qui caractérise les programmes de développement sociale de la communauté baha'ie.

La notion fondamentale, qui est à la base de la double démarche de communication et d'éducation, est que l'on peut prescrire dans les textes

législatifs un changement de comportement et d'attitude, sans pouvoir toujours le réaliser dans la pratique. Ce que la législation peut faire, c'est de permettre que de nouvelles idées imprègnent une collectivité, donnant lieu à une réflexion sérieuse et soient finalement adaptées et adoptées de façon harmonieuse et non agressive. Un programme de communication et d'éducation encourage le dialogue et entraîne les participants dans le processus de développement, à telle point que l'incitation au changement vient de la collectivité elle-même, ce qui renforce au maximum les perspectives de continuité une fois que l'appui extérieur a cessé.

La Communauté internationale baha'ie a exposé les avis et recommandations qui précèdent en vue de contribuer à l'instauration d'un cadre dans lequel les activités de développement puissent se dérouler. Elle appuie pleinement les recommandations consignées dans le rapport du Secrétaire général et elle est disposée à offrir toute assistance possible pour diffuser ces principes directeurs.

— Thèmes prioritaires: développement (Free reuse with attribution to BIC and bic.org)